

SPORTS  
L'AFFICHE DE  
JEAN-LUC BRASSARD D 8



MAGAZINE  
9 HEURES SUR LES PAS  
D'UN URGENTOLOGUE C 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 11 FÉVRIER 1998

www.lesoleil.com



Ann-Marie Pelchat a vraiment tout donné pour mériter sa cinquième place.

## Une 5<sup>e</sup> place pour Pelchat

Brassard termine au 4<sup>e</sup> rang

CARL TARDIF  
Le Soleil

■ IIZUNA KOGEN — Ann-Marie Pelchat a fait une erreur en fin de parcours et a raté de peu le podium, se classant cinquième, à la compétition de ski acrobatique féminin (bosses).

Il n'en demeure pas moins, que la compétitrice de Lévis a livré la marchandise. Elle était déçue en fin de parcours, mais il n'en demeure pas moins qu'elle a réalisé l'objectif qu'elle s'était fixé, soit de terminer dans les cinq premières. Chez les hommes, le boss des bosses, Jean-Luc Brassard a terminé au 4<sup>e</sup> rang. Ryan Johnson et Stéphane Rochon ont pour leur part remporté les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> places. C'est John Moseley des États-Unis qui a ravi l'or, suivi de Janne Lahtela (argent) et Sami Mustonen (bronze), tous deux de la Finlande.

Brassard est encore terriblement ébranlé par sa contre-performance. Il a avoué aux commentateurs de la télévision, juste après la compétition, qu'il avait pleuré toute la journée de lundi et que ses séances d'entraînement avaient été particulièrement pénibles.

parmi les meilleures « bosseuses » de la discipline. Membre de l'équipe nationale depuis quatre ans, elle skie avec un style tout ce qu'il y a de plus canadien.

En demi-finale, un collègue a noté « qu'elle avait été la seule skieuse à descendre comme un gars », avec une agressivité qui ne pouvait que lui procurer le premier rang en vue de la ronde ultime.

Hier soir, la jeune femme de Lévis voulait s'offrir la meilleure descente de sa vie, ce qu'elle jurait ne pas avoir fait depuis au moins trois

Voir PELCHAT en A 2 >

**AUTRES TEXTES**

- Un cas de dopage Page D 1
- Jean-Luc Brassard Page D 1
- Joie et déception au Relais Page D 2
- Leçon de courage Page D 5
- Présence douteuse de Kariya Page D 3

**PELCHAT**

Ann-Marie n'a pas mis de temps à se faufiler

**OSCARS**

### Le Titanic 14 fois en nomination

LOS ANGELES (AP/PC) — Encensé par une bonne partie de la critique et plébiscité par des dizaines de millions de spectateurs dans le monde entier, *Titanic* vogue vers un nouveau triomphe: les Oscars.

Le film du Canadien James Cameron arrive en effet en tête des nominations, annoncées hier par l'Académie américaine des arts et sciences du cinéma: 14 nominations, ce qui égale le record du

film *All About Eve*, avec Bette Davis, en 1951. Autre record à battre, lors de la cérémonie au Shrine Auditorium de Los Angeles le 23 mars: les 11 Oscars de *Ben Hur* en 1960.

Un autre Canadien sera représenté aux Oscars 98: Atom Egoyan, mis en nomination dans les catégories du meilleur réalisateur et de la meilleure adaptation pour *De beaux lendemains* (*The Sweet Hereafter*) — une pre-

mière pour un film canadien, bien que le film lui-même ne soit pas en lice pour l'Oscar du meilleur film.

« Je suis ravi et extrêmement honoré de voir cette oeuvre reconnue par l'A-

Voir TITANIC en A 2 >

**AUTRES TEXTES**

- Revanche de Cameron Page C 3
- Liste des nominations Page C 3



Une scène sur le pont du Titanic.

**ALAIN BOUCHARD**

### Le caïd de St-Roch assassiné



La façade de la brasserie où a été assassiné Alain Bouchard.

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

QUÉBEC — Alain Bouchard n'aura bénéficié que d'un sursis. Après avoir été la victime manquée d'un attentat à la bombe trois semaines avant d'aller en prison en 1996, celui qui a été le « caïd » de la drogue dans la basse-ville de Québec a été abattu en pleine brasserie, hier, moins de deux semaines après avoir quitté la sécurité des barreaux.

Bouchard, une relation des Hell's Angels, avait été reconnu comme le dirigeant d'un important réseau de vente

Voir RELATION en A 2 >

**AUTRES TEXTES**

- SSSS SSSSS SSS Page A 8
- SSSSS Page A 8

UN PRÊTRE MEURT DANS L'ISOLATOIR D'UNE DANSEUSE...



**LA MÉTÉO**



Maximum 0,  
Minimum -5  
Ciel variable.  
Demain: Pluie  
verglacante. Dé-  
tails page C 2.

QUÉBEC,  
102<sup>e</sup> ANNÉE, N° 44  
FLORIDE, 1,65 \$ US  
MONTRÉAL,  
OTTAWA 70¢ PLUS  
T.P.S. T.V.Q.

60¢ PLUS T.P.S.  
T.V.Q.



**SUPÉRIEUR PROPANE**

9,40%\*  
Distribution trimestrielle  
Admissibles au RER, FERR et RPDB  
\* Taux sujet à changements sans préavis  
ScotiaMcLeod  
Partenaires à vie  
Jean Boivert  
686-1415  
1-800-463-5000

## NUMÉROS CHANCEUX

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 10-02-98

3-8-6

4-2-8-9

EXTRA

693776

BANCO

tirage du 10-02-98

1-4-5-12-15-18-21-26-27-30

34-35-38-41-45-53-57-63-67-68

## TABLE DES MATIÈRES

## CAHIER A

La Capitale.....3 à 9  
Le Québec et le Canada.....10 à 14  
Le Monde.....15 et 16

## CAHIER B

Questions d'argent.....1 à 12  
Bourses.....4 et 6  
Opinions.....10 et 11

## CAHIER C

Magazine.....1 et 2  
Arts et spectacles.....3 à 12  
Votre agenda.....4  
Ce soir à la télé.....2  
Annonces classées.....8 à 11  
Décès.....11 et 12

## CAHIER D SPORTS

Maurice Dumas.....1  
Statistiques.....2 et 4  
Jeux et B.D.....7

## SERVICES

Abonnements.....686-3344  
1-800-463-2362  
Annonces classées.....686-3311  
Carrières et Professions.....686-3270  
Internet.....www.lesoleil.com  
Promotion.....686-3342  
Publicité Détaillants.....686-3435  
Publicité générale.....686-3270  
Rédaction.....686-3394  
Renseignements.....686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

## RÉFLEXION

« Il y a deux grands miracles dans l'histoire du Canada. Le premier c'est que le Canada français ait survécu et le second c'est que le Canada ait survécu. » F.R.Scott (1899-1985)

RELATION  
Tout a été très vite

Suite de la Une

de stupéfiants dans la basse-ville. Il a été condamné le 4 octobre 1996 à deux ans moins un jour de détention. L'homme de 43 ans a purgé sa peine au Centre de détention de Québec jusqu'à sa libération d'office, le 30 janvier. Il avait droit à des absences temporaires depuis le 15 décembre.

## EN PLEINE BRASSERIE

L'attentat s'est produit vers 9h 15 à la brasserie Bestseller, située au bout du Mail centre-ville, dont la vitrine donne sur la rue de la Couronne. Les événements se sont déroulés si vite que, selon la porte-parole de la police de Québec, Darie Bertrand, la

dizaine de clients qui se trouvaient dans l'établissement n'ont pu dire par quelle porte était entré le meurtrier, celle du mail ou celle de la rue.

Bouchard était assis sur une banquette à l'arrière du restaurant. Son agresseur l'a tiré à bout portant à la tête. Plusieurs coups de feu ont été tirés. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Québec, où son décès a été constaté. L'autopsie qui sera pratiquée aujourd'hui à Montréal permettra de déterminer combien de coups l'ont atteint.

Le meurtrier a ensuite pris la fuite par la porte de la rue de la Couronne, abandonnant son arme dans le portique. Il a été décrit comme suit: cinq pieds, huit pouces, 35 à 40 ans, plutôt mince, portant une tuque foncée, un manteau trois-quarts de couleur pâ-

le, une barbe de quelques jours.

Les enquêteurs retiennent deux hypothèses pour expliquer ce meurtre: la purge interne ou l'oeuvre d'un groupe adverse.

Selon M<sup>me</sup> Bertrand, la brasserie compte des « fréquentations » des Hell's Angels parmi sa clientèle occasionnelle.

## PREMIER ATTENTAT

Alain Bouchard avait été plus chanceux le 13 septembre 1996. Une bombe télécommandée, qui avait été posée sous son 4X4, s'était détachée et avait été retrouvée dans la rue des Lilas Est, à Québec, où elle a été désamorcée.

Bouchard n'a jamais eu connaissance de l'événement, et ne l'a appris que plus tard, quand les policiers ont retracé son véhicule, qui était justement stationné près du Mail centre-ville, son territoire de prédilection. Il y a notamment été associé à plusieurs bars, qui ont tous à un moment ou l'autre été la cible d'attentats, quant ce n'étaient les « atta-

ques » de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

Alain Bouchard a été condamné à maintes reprises entre 1976 et 1988, pour fraudes, vols et voies de fait.

Il a été arrêté en novembre 1994, lors du démantèlement du réseau qu'il dirigeait. Les vendeurs de ce réseau étaient rémunérés 7\$ l'heure, alors que chiffre d'affaires de Bouchard était de 50 000\$ par semaine. Il a obtenu sa liberté sous caution en janvier 1995, et été condamné le 4 octobre 1996 à deux ans moins un jour de prison.

Il avait encore un dossier en suspens pour faux, usage de faux et fraude, une infraction qui remonte à 1993 mais pour laquelle l'accusation n'a été déposée qu'en mars 1997, alors que l'accusé était en prison. Le procès devait avoir lieu en avril. L'avocat de la Couronne, M<sup>re</sup> Serge Brodeur, a indiqué qu'il s'agissait d'une fraude à l'endroit de l'assurance-emploi. Il avait soutiré 14 000\$ en utilisant un faux relevé d'emploi.

TITANIC  
Egoyan

Suite de la Une

cadémie», a déclaré M. Egoyan en parlant du film qui a représenté, dit-il, son plus grand défi. *De beaux lendemains* raconte le sort d'un village dévasté par la disparition de ses enfants dans l'accident d'un autobus d'écoliers.

Le film d'Egoyan a déjà remporté de nombreux prix, à Cannes, au Festival international du film de Toronto, ainsi que plusieurs prix Génie, les prix de l'industrie canadienne du cinéma.

Mais il n'a jusqu'à présent eu qu'une diffusion restreinte aux États-Unis.

Deux Canadiens rivaliseront donc pour l'Oscar du meilleur réalisateur. James Cameron est né à Kapuskasing, en Ontario, et est élevé en banlieue de Niagara Falls avant de déménager en Californie. Atom Egoyan, lui, est un Ontariois né en Égypte.

Grand favori de ces Oscars 98, *Titanic* aura comme principaux rivaux *L.A. Confidential* et *Le destin de Will Hunting* (*Good Will Hunting*), qui recueillent chacun neuf nominations, dont

celle pour le meilleur film. Les deux autres concurrents pour cet Oscar du meilleur film sont « Pour le pire et pour le meilleur » (*As Good As It Gets*) et *Le grand jeu* (*The Full Monty*).

Les cinq nominations pour la meilleure actrice sont Kate Winslet (*Titanic*), Helena Bonham Carter (*The Wings of the Dove*), Julie Christie (*Afterglow*), Judi Dench (*La Dame de Windsor — Mrs. Brown*) et Helen Hunt (*Pour le pire et pour le meilleur*).

Pour l'Oscar du meilleur acteur, seront en concurrence Robert Duvall (*The Apostle*), Matt Damon (*Le destin de Will Hunting*), Peter Fonda (*Ulee's Gold*), Dustin Hoffman (*Des hommes d'influence — Wag the Dog*) et Jack Nicholson (*Pour le pire et pour le meilleur*).

Meilleur film, meilleur réalisateur pour James Cameron, meilleure actrice pour Kate Winslet, meilleur second rôle féminin pour Gloria Stewart, plus une série de nominations techniques pour *Titanic*, dont celle de la meilleure chanson originale, *My Heart Will Go On*, écrite par James Horner et Will Jennings, et interprétée par Céline Dion. Dans ce flot de récompenses qui attendent *Titanic*, seul manque à l'appel Leonardo DiCaprio, non retenu parmi les cinq meilleurs acteurs.

PELCHAT  
Pilote

Suite de la Une

ans. Bien que le ski acrobatique féminin ait moins la cote que la bande à Brassard, ses récentes prestations auront un impact immédiat sur les jeunes adeptes de la discipline.

Exigeante et perfectionniste, Ann-Marie skiait dans un tracé parfait pour ses moyens. « Je suis très technique, donc à l'aise ici à Nagano », disait-elle après les préliminaires, où elle avait obtenu les mêmes notes que l'Américaine Donna Weinbrecht.

Entre les deux épreuves, Ann-Marie s'est éloignée des feux de la rampe. Elle a effectué quelques descentes d'entraînement, a visualisé la soirée d'hier. Le rêve olympique, celui de toute une vie, était à la portée de sa main. Et contrairement à Jean-Luc Brassard, toute sa concentration pouvait être dirigée vers la

course la plus importante de sa carrière.

Tout ce qu'elle avait à faire, c'était de répéter le même genre de performance que l'autre jour. Facile à dire. Ses attentes étaient beaucoup plus élevées. « Je veux faire mieux », laissait-elle entendre.

L'ancienne skieuse alpin a bifurqué vers le ski acrobatique lorsque ses amis sont devenues monitrices. Trop jeune pour les suivre, elle s'est alors défoulée dans les bosses. Si un jour, elle réalise

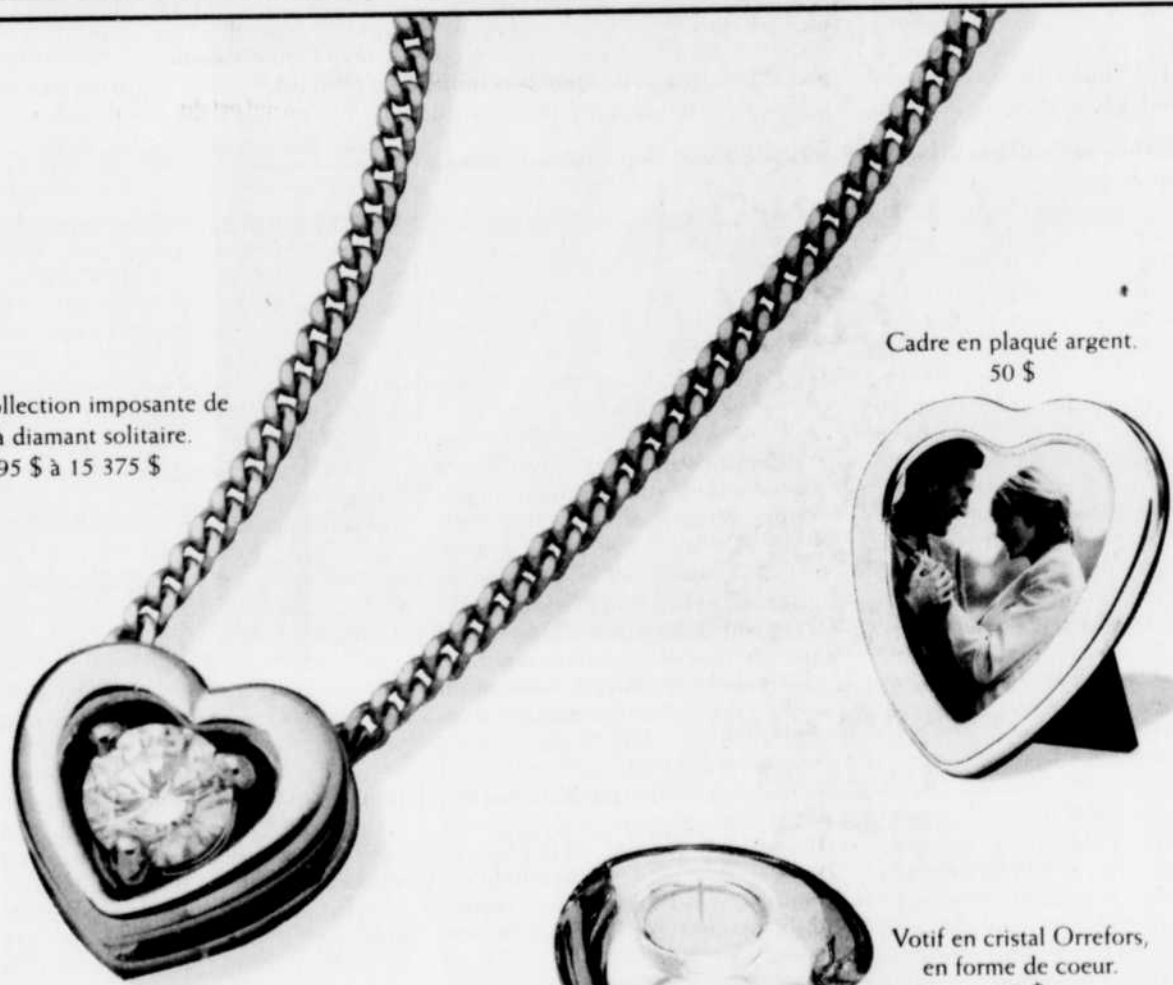
son rêve de devenir pilote, elle verra de près les nuages sur lesquels elle flottait depuis son arrivée à Nagano.

Ann-Marie Pelchat a vécu des moments inoubliables ces derniers jours. À Lévis et dans les différents clubs de ski acrobatique de la région, elle a gagné en popularité. Pour elle, les Jeux olympiques auront été une victoire sur elle-même.

Bague en or 18 carats,  
rehaussée de diamants pavé.  
495 \$



De notre collection imposante de  
colliers à diamant solitaire.  
De 995 \$ à 15 375 \$



Cadre en plaqué argent.  
50 \$



De la collection "Coeurs Birks"...  
pendentif en argent sterling monté sur  
un serre-cou.  
90 \$



Pendentif en marcassite et  
argent sterling.  
40 \$  
Boucles d'oreilles assorties.  
30 \$



Votif en cristal Orrefors,  
en forme de coeur.  
40 \$



Pendentif coeur trois-en-un  
en or 14 carats.  
395 \$



Birks s'en donne à  
coeur joie...

Bonne Saint-Valentin !



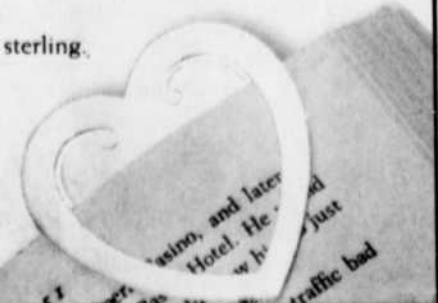
BIRKS

REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

PLACE STE-FOY 653-4035

POUR COMMANDER, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

Signet en argent sterling.  
45 \$



Montre Birks avec  
11 anneaux multicolores.  
295 \$





# L'EST ET LA CÔTE-NORD

1 000 milles Aérien  
GOUVERNEUR  
HÔTEL  
PLACE DUPUIS MONTRÉAL  
- Mon hôtel à Montréal -  
À chaque séjour, doublez vos milles Aérien  
durant les mois de janvier, février et mars 1998.  
1 888 910-1111

## Riv.-du-Loup prête à accueillir la ligne de feu

MARC LAROUCHE  
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Si la controverse entourant le projet de l'artiste André Fournelle de réaliser une véritable ligne de feu entre le Rocher Percé et la rive persiste, Rivière-du-Loup est disposée à le recevoir. Outré par les réactions négatives des fonctionnaires et résidents de Percé, le directeur général du musée du Bas-Saint-Laurent, M. Guy Bouchard, se dit prêt à accueillir l'artiste.

« Nous devons appuyer des projets de ce genre et si M. Fournelle est bloqué à Percé nous sommes prêts à regarder sérieusement avec lui la possibilité de réaliser une oeuvre similaire ici », dit-il. Rivière-du-Loup est déjà ouverte à de telles manifestations. Les artistes de la galerie d'art « Au bout de la 20 » ont déjà réalisé à deux reprises le collectif « Occupation », qui visait aussi à utiliser des sites naturels pour réaliser des oeuvres d'art temporaires.

« M. Fournelle travaille sur la problématique de la lumière et la relation entre l'homme et son milieu. Il y a des millions d'années, les chutes de Rivière-du-Loup n'avaient certainement pas ce débit et certaines îles du fleuve étaient aussi reliées naturellement. Nous avons plusieurs sites naturels qui pourraient facilement se prêter à la réalisation d'un tel projet », affirme M. Bouchard, ajoutant qu'il

**Le refus au Rocher Percé qualifié de ridicule**

considère ridicule le refus du ministère de l'Environnement et de la Faune d'approuver le projet de l'artiste à Percé.

« Ils allèguent que les oiseaux en souffriraient alors que cette manifestation ne durerait que quelques minutes. Des dizaines de bateaux sillonnent ces eaux quotidiennement et perdent de l'essence et de l'huile. Ils trouvent cela normal, mais s'élèvent contre une manifestation artistique. Le projet est hors normes et les fonctionnaires l'ont refusé parce qu'ils n'ont pas trouvé « oeuvre d'art temporaire sur le Rocher Percé » dans leur liste. L'art existe pour faire réfléchir et si l'on se butte à refuser ces projets, il faudra arrêter tous les artistes qui sortent de l'ordinaire de produire. Les gens ont de la difficulté à accepter ce qui est différent. Au lieu d'apprécier la différence on préfère détruire. »

## Réfection de la gare maritime de Baie-Comeau

STEEVE PARADIS  
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Le ministre québécois des Transports, Jacques Brassard, a profité de son passage sur la Côte-Nord lundi pour annoncer le début d'un projet attendu depuis longtemps à Baie-Comeau, la réfection de la gare maritime.

M. Brassard, qui était le conférencier invité de la Chambre de commerce de Baie-Comeau, a affirmé que son ministère octroiera 1,3 million \$ au contrat de la gare maritime, qui a bien besoin d'être retapé. Les élus locaux et les utilisateurs du traversier Baie-Comeau-Godbout-Matane demandaient depuis plusieurs années la réfection de la gare. Les travaux, qui devraient débuter en mai, s'échelonnent jusqu'en octobre de cette année.

Au passage, le ministre a réjoui le président de la Chambre de commerce, Pierre Breton, en soulignant que la traverse entre la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent est considérée comme un service essentiel. On se rappellera que les Nord-Côtiers ont craint, à l'approche des Fêtes, une grève des traversiers.

Le quai de Godbout ne sera pas non plus oublié. Le ministère des Transports investira 1 million \$ dans le renforcement du béton du quai et un remblayage de roche. Les travaux seront complétés en septembre. Pour ce qui est des gares maritimes de Tadoussac

et Baie-Sainte-Catherine, elles recevront chacune 250 000 \$ pour leur réfection.

Du côté des routes, Jacques Brassard a affirmé que Québec était toujours prêt à acquitter le tiers de la facture de la réfection, sur une vingtaine de kilomètres, de la route 389 pour permettre le transport sécuritaire du bois en longueur. Toutefois la compagnie Kruger, qui devait payer un autre tiers avec Donohue, s'est retiré du dossier. La réponse de Donohue arrivera vendredi.

Finalement, le ministre Brassard n'a pas voulu se mouiller sur l'étude du lien interrives entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine. « Il n'est pas question pour moi de se prononcer sur l'opportunité de construire un pont entre les deux rives. Il s'agit d'avoir un état de situation clair, d'évaluer la pertinence et les coûts d'une telle initiative », a lancé M. Brassard, qui confie toutefois que la croissance du trafic et du transport de marchandises dans ce secteur amènera le gouvernement à prendre une décision tôt ou tard.

## MORUE

### Situation encore désastreuse

ACHILLE HUBERT  
Collaboration spéciale

CAP-AUX-MEULES — Selon les plus récentes évaluations scientifiques des stocks de morue dans le golfe, il semble que la situation désastreuse qui avait engendré un moratoire en 1994 ne s'est pas notablement améliorée.

Des scientifiques du ministère des Pêches et Océans, des universitaires et des industriels se sont rencontrés à St. John's, T.-N., du 26 janvier au 6 février, pour prendre connaissance des résultats préliminaires des recherches les plus récentes. Ils voulaient aussi peaufiner les rapports finaux qui seront rendus publics au cours de la semaine prochaine.

À l'est de Terre-Neuve et dans le golfe Saint-Laurent, la biomasse des reproducteurs (mâles et femelles) n'a pas augmenté significativement depuis 1994, année de l'imposition du moratoire, a déclaré au SOLEIL, Ghislain Chouinard, biologiste du MPO et chef de la direction des poissons marins du sud du golfe.

Suite à des relevés effectués en mer par des scientifiques et après analyse des résultats des pêches dites sentinelles par des pêcheurs professionnels, le stock de morue du nord du golfe est éva-

lué à 26 000 tonnes métriques et celui de la partie sud s'élèverait à 74 000 tonnes métriques. Ce dernier chiffre peut paraître élevé, mais il faut, pour le relativiser, rappeler que le contingent global des prises allouées pour l'année 85 avait été de 65 000 tonnes métriques. À supposer qu'on accorde cette même allocation en 1998, cela signifierait, à toutes fins utiles, la destruction totale du stock de morue du sud du golfe, rappelle M. Chouinard. Une morue est dite adulte ou capable de se reproduire, lorsqu'elle atteint l'âge de sept années.

Pour ajouter une note plus dramatique à ces données, les scientifiques font remarquer que le nombre de très jeunes morues, la relève, est très faible; ce qui signifie, concrètement, que d'ici le deuxième millénaire (dans trois ans) on ne pense pas que le biomasse de la morue va s'accroître. Bien plus, la mortalité naturelle semble plus élevée maintenant qu'elle ne l'était durant les années 70 et le début des années 80 dans le golfe.

Il semble que les eaux près du fond (là où habitent les morues) sont encore plus froides que la normale même si certains indices laissent présager une relâche. Cette inhabituelle froideur de ces eaux aurait été l'une des causes de la dégringolade des stocks de morue.

## GASPÉ

# La caisse blanchie

### Ni favoritisme, ni conflit d'intérêts

BERNARD BÉLANGER  
Collaboration spéciale

■ GASPÉ — Les cartes sont tombées, des employés de la caisse populaire de Gaspé et son président, M. Raymond Gagné, ont été complètement blanchis des accusations de favoritisme et de conflit d'intérêts portées contre eux en décembre par le Regroupement des victimes des caisses populaires.

S'appuyant effectivement sur le rapport de l'inspecteur général des institutions financières du Québec, M. Jacques Dumont, lequel a pour mandat de s'assurer que les institutions financières respectent la loi qui les régit et les principes de déontologie qu'elle renferme, ainsi que les résultats d'une autre étude menée à sa demande par l'inspecteur et vérificateur général du Mouvement Desjardins, M. Alban D'Amours, M. Gagné était heureux de préciser, hier en conférence de presse, que dans tous les cas soulevés par le Regroupement, les règles déontologiques avaient été respectées et qu'il n'y avait eu aucun traitement privilégié accordé aux employés de la caisse ni au sociétaire concerné.

En décembre, le Regroupement soulevait les cas de deux employés de la caisse de Gaspé et les accusait d'avoir bénéficié d'un traitement privilégié dans l'octroi d'un prêt hypothécaire. « Dans ces deux dossiers, écrit l'inspecteur général Jacques Dumont, le financement respecte les normes usuelles de crédit, il n'existe aucun privilège et les niveaux d'autorisation de même que les conditions d'autorisation de la caisse ont été respectés. »

Pour ce qui est du président de la cais-

se populaire de Gaspé, M. Raymond Gagné, lequel avait été accusé par le Regroupement d'être en conflit d'intérêts en agissant à titre de notaire, l'inspecteur général se dit d'avis que M. Gagné ne s'est « pas placé en situation de conflit d'intérêts en agissant à titre de notaire » pour les prêts accordés aux deux employés précités et que « selon la politique de la caisse adoptée en 1994, vous (M. Gagné) êtes habilité, comme d'autres notaires, à agir à titre de notaire instrumentant pour un membre. »

Enfin, quant au dossier de l'octroi d'un prêt au fils d'une employée, l'inspecteur constate que l'employée n'avait pas « le pouvoir d'autoriser des prêts à la caisse et qu'ainsi, elle n'avait pas pris part à la décision lors de l'autorisation du prêt à son fils. »

Tel qu'il l'avait promis en décembre, le président de la caisse populaire de Gaspé a confié le mandat à M. Denis Paradis, avocat à Gaspé, d'entreprendre des poursuites contre le Regroupement des victimes des caisses populaires et son porte-parole Jean-Yves Desrosiers, pour « tout le tort fait à la caisse populaire de Gaspé, au Mouvement Desjardins et aux employés concernés par les accusations. » « Il est fort malheureux et



COLL. SPEC. BERNARD BÉLANGER  
Raymond Gagné

regrettable, a précisé M. Gagné, que la réputation d'honnêtes citoyens et d'employés intègres ait ainsi été entachée par ces accusations sans fondement et totalement folichonnes. Toute cette aventure, a poursuivi le président de la caisse de Gaspé, aura permis de voir le vrai visage du Regroupement des victimes des caisses populaires, c'est-à-dire celui d'une organisation dont l'unique but est de salir la réputation d'honnêtes travailleurs et d'ébranler la confiance des membres à l'égard de leur caisse. Nous ne saurions tolérer un tel comportement dans une société comme la nôtre. »

Sans vouloir préciser le montant envisagé, M. Paradis entend présenter une requête en dommages et intérêts contre le Regroupement des victimes, à son porte-parole et possiblement à d'autres personnes qui ont agi en complicité avec l'organisme.



« Le couvercle est à la veille de sauter », ont lancé la foule rassemblée hier à Newport.

## Mécontentement dans l'air

### 300 personnes veulent savoir ce qu'il adviendra de la seule industrie de Newport

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

■ NEWPORT — Coincés entre un programme fédéral de soutien au revenu qui achève et une usine de transformation de poisson qui ne finit plus par ouvrir, 300 personnes de Newport se sont rassemblées, hier, pour exprimer leur mécontentement face à l'attentisme du gouvernement du Québec en ce qui concerne la seule industrie du village.

D'anciens travailleurs d'usine, des commerçants, des pêcheurs et des conseillers municipaux ont notamment demandé des comptes au député provincial de Bonaventure, Marcel Landry, puisque l'usine de la Société des produits marins de Newport, propriété du gouvernement du Québec, mais louée à des Américains, est fermée depuis sept mois, après seulement six semaines de redémarrage. Michel Cyr, un commerçant, a carrément demandé au député Landry, ex-ministre des Pêches, ce que le gouvernement avait fait des quatre grands

critères (l'argent, la capacité de gestion, les approvisionnements et les marchés) devant soutenir la réouverture de l'usine pendant l'arrêt de production de 1993 à 1997, suivant une faillite.

« Le prix citron, je l'accorde au MPAQ, au ministre (Guy) Julien. On a une entreprise privée qui a été choisie par le gouvernement (...) Notre maire en sait plus que vous (sur la situation et les difficultés de l'entreprise). Ça fait pitié », s'est exclamé M. Cyr.

L'ancienne déléguée syndicale de l'usine Laurentine Beauchamp a également blâmé l'État québécois parce qu'il semble se satisfaire du fait que les Américains paient le loyer de l'usine et des reports constants des promoteurs quant à la réouverture.

« C'est comme dire aux gens de Newport: Vous êtes des naïfs, des imbéciles (...) Je suis assurée que c'est un choix d'amis qui a mené aux promoteurs. Aucun critère n'est respecté, a-t-elle lancé. Avertissez votre ministre qu'il va connaître un printemps très, très chaud. »

Le conseiller Denis Beauchamp précède que « la marmite s'en vient chaude et que le couvercle est à la veille de sauter ». Un pêcheur de morue, Gilles

Albert, a quant à lui demandé au député Landry s'il savait que des équipements avaient été sortis de l'usine depuis l'entrée en scène des Américains.

Sur la défensive devant les citoyens, le député de Bonaventure a confié en entrevue qu'il était profondément inquiet du sort de l'usine et qu'il avait parlé à plusieurs reprises à un dirigeant de la compagnie américaine, Alan Alderson. « J'ai un rôle de représentation, pas un rôle de gestion », a indiqué Marcel Landry.

Le député dit ne pas en connaître plus que le maire de Newport Gaston Fulhum et le préfet de la MRC de Pabok Claude Cyr. Il fonde beaucoup d'espoir dans la rencontre d'aujourd'hui à Québec à laquelle il participera avec le ministre Julien et le maire Fulhum.

La Société des produits marins de Newport devait transformer 3500 tonnes de poisson de fond importé et 1000 tonnes d'espèces pélagiques pendant sa première année d'exploitation. Cette première année est assortie d'une provision de trois mois qui prendra fin le 30 juin 1998. La firme devait aussi embaucher l'équivalent de 150 personnes pendant six mois.

La réalité a été bien différente, même si le bilan est difficile à établir.

# Rimouski devra lutter pour sa traverse

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

**RIMOUSKI** — Le milieu d'affaires de la région de Rimouski n'aura pas le choix au cours des prochaines années que d'être constamment à l'attaque et surtout concurrentiel s'il veut continuer à bénéficier des effets économiques de la desserte maritime de la Basse-Côte-Nord à partir du port de Rimouski-Est. Un marché de 20 millions\$.

À chaque année, le transporteur Relais Nordik évaluera l'opportunité de rester au port d'attache de Rimouski-Est en fonction du volume de marchandises à diriger vers les clients de la Basse-Côte-Nord.

La prochaine année financière commençant en avril ne semble pas causer de problème pour la prolongation de la desserte même si rien n'est encore acquis. « Les chiffres de la dernière année ne nous placeraient pas en mauvaise position. Relais Nordik nous disait qu'il n'y avait pas pour la prochaine année de vague de pessimisme au-dessus de Rimouski. Mais le volume de marchandises doit être suffisant à chaque année pour maintenir la desserte », a déclaré, Gilles Desjardins, président de l'Association des marchands de Rimouski.

Il n'est pas question d'attendre l'analyse économique de l'effet du prolongement de la route jusqu'à Nastashquan sur l'avenir de la desserte à partir de Rimouski.

« C'est le temps de bouger. Quand la décision aura été prise au mois de mars après l'analyse qui se fait présentement, il sera trop tard pour s'en occuper. L'optique n'est plus de crier auprès du gouvernement mais de garder un volume d'affaires dans ce marché. C'est une question commerciale maintenant », a ajouté Réal Tremblay, président de la Chambre de commerce de Rimouski.

Un comité composé de représentants de l'association des marchands et de la Chambre de commerce a été formé afin de mettre en œuvre une stratégie de marketing destiné aux 500 marchands et hommes d'affaires de la Basse-Côte-Nord.

Il n'est pas impossible que la clientèle de la Basse-Côte-Nord soit cette fois-ci invitée à Rimouski plutôt que de prévoir qu'une délégation rimouskoise se rende sur la rive nord comme par les années passées.

Relais Nordik a en mains un contrat de trois ans avec le ministère des Transports du Québec. Seule la première année obligeait le transporteur à gérer à partir du port de Rimouski-Est.

## PARC DE LA GASPÉSIE Ouverture du gîte

Le Gîte du Mont-Albert rouvre ses portes vendredi. La saison printanière s'annonce intéressante. « Les réservations s'accumulent, précise le directeur de l'établissement, Steve Deschênes. Le taux d'occupation atteint déjà 50% pour le week-end de Pâques (10-11 avril) et l'achalandage sera fort intéressant, en mars. » Le directeur vise un taux d'occupation supérieur à 40%. « Une vaste campagne publicitaire a été préparée en ce sens. Elle s'adressera principalement aux clients de la région de Québec et de l'Est de la province. » Le blitz publicitaire doit débiter sous peu. La clientèle régionale semble aussi à la hausse. « Samedi (le 14), le Gîte affiche complet. La moitié des chambres sont toujours disponibles le 13. Il nous reste également plusieurs chambres pour le lendemain de la Saint-Valentin. » Les clients de l'établissement peuvent pratiquer diverses activités sportives dont le ski de randonnée, la raquette, l'escalade de glace et le télémark. Cette année, le Gîte sera ouvert 9 mois sur 12. En 1997, le taux d'occupation moyen fut de 27%, entre le 13 février et le 30 avril. En période estivale, le taux a grimpé jusqu'à 99%. **H.M.**

## CHANDLER



COLLABORATION SPÉCIALE: ANDRÉ BÉGU

## Les champions couronnés

Le club de hockey senior Le Gaillard, de Chandler, a couronné dimanche à Trois-Pistoles une première année exceptionnelle dans la Ligue Promutuel du Bas-Saint-Laurent en remportant la dernière partie du calendrier régulier 9-4 pour terminer au premier rang du circuit. La fiche de 20 victoires et de huit défaites, mais plus encore, l'appui reçu par les Gaspésiens de toute la côte sud font de l'aventure du Gaillard un modèle à suivre dans la relance du hockey. Les gens de Chandler n'avaient pas goûté à du hockey de ce calibre depuis 1982. Les quatre jeunes actionnaires du Gaillard, Gino Cyr, Alain Grenier, Alain Lagacé et Sylvain Roussy, ont misé sur l'aspect familial du loisir qu'ils proposent à la population pour attirer presque la moitié des spectateurs de toute la ligue. Même sur une patinoire adverse, les partisans du Gaillard étaient parfois majoritaires. Ça promet donc pour les séries qui débiteront en fin de semaine. Plusieurs matchs seront joués à guichets fermés à Chandler. **G.G.**

## SAINT-MARCELLIN

### Producteurs de bois mobilisés

Les propriétaires de boisés privés des régions de Côte-du-Sud et du Bas-Saint-Laurent demandent au gouvernement du Québec de maintenir la quote-part historique de la région à l'intérieur du prochain plan quinquennal de mise en valeur de la forêt privée. Ces intervenants du milieu forestier demande aussi au ministère des Ressources naturelles de renouveler l'enveloppe de 5,5 millions\$ en remplacement de l'ex-Plan de l'Est du gouvernement fédéral. Réunis mardi en l'église de Saint-Marcellin dans le haut-pays de Rimouski, les producteurs de bois, les travailleurs sylvicoles et des élus municipaux de cette région ont demandé à rencontrer le premier ministre Lucien Bouchard et le ministre des Ressources naturelles du Québec, Guy Chevrette, pour les convaincre de mettre en place une stratégie régionale de développement économique rural par l'utilisation de la ressource forestière. **C.T.**

# Super vente surprise

## Un jour seulement!

Le jeudi 12 février

Jusqu'à

# 50%

de rabais  
sur une sélection d'articles partout en magasin

# 50%

de rabais

- Pulls automne-hiver Casual Connection, Attitude et the Work Connection pour femmes
- Sélection de vêtements de nuit Jones New York pour femmes
- Oreillers Eaton Home (sauf les paquets de deux)
- Meubles et tapis en liquidation (sur les prix d'origine étiquetés)

# 40%

de rabais

- Bottes et sélection d'accessoires pour femmes (incluant chapeaux, châles et écharpes en velours pour l'hiver)

# 25%

de rabais

- Chemises habillées et cravates pour hommes (à l'exception des modèles Tommy Hilfiger, Polo, Claiborne et Perry Ellis)

# 15%

de rabais

- Caméscopes en liquidation et de fin de série (Prix courant de 599,99\$ à 1 199,99\$)

# 25%

de rabais supplémentaire\*

- Vaisselle, verres et couverts pour grandes occasions et pour tous les jours
- Linge de table et de cuisine



Profitez d'autres super offres allant jusqu'à 50% de rabais, partout en magasin.

\* Les rabais s'appliquent aux prix d'origine étiquetés, sauf indication contraire. Ces offres de vente ne peuvent être combinées. Magasins-entrepôts, centres de liquidation et Solderie des manufacturiers non compris. Achats en personne seulement. \*Articles en liquidation.

# Le mode d'emploi pour un REER payant

1 Profiter de crédits d'impôt en plus des avantages REER

2 Économiser jusqu'à 83% d'impôt

3 Épargner ici pour sa retraite

4 Créer des emplois au Québec

5 Composer le **1 800 253-6665**

Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le prospectus de FONDATION.

**FONDATION**  
LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI

PLUS QU'UN REER:  
UN FONDS DE TRAVAILLEURS

## Le Drakkar fait maintenant équipe avec L'Escale

STEEVE PARADIS  
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Le Drakkar s'associe à une autre œuvre humanitaire. L'équipe de la LHJMQ invite les spectateurs à son match du 28 février contre les Voltigeurs de Drummondville à apporter des denrées non périssables pour renflouer les tablettes du comptoir alimentaire L'Escale, de Baie-Comeau.

Cette collecte vise à combler le manque à gagner estival de l'organisme. « Le service est plus difficile pendant l'été. La collecte cherche donc à maintenir les réserves d'aliments durant cette période », a souligné un des porte-parole de l'événement, M<sup>re</sup> Pierre Morissette, évêque de Baie-Comeau.

Le directeur général du Drakkar, Marcel Labelle, rappelle que sa formation ne doit pas être associée qu'au sport. « Quand on a formé l'équipe, on avait pour but d'aider la collectivité en général; des activités de ce genre nous aident à faire notre part. » Ceux qui apporteront des denrées non périssables courront la chance de gagner des prix.

Selon sa présidente, L'Escale dépanne en moyenne une quarantaine de familles par mois; ce nombre grimpe à près de 200 dans le temps des Fêtes.

Ce geste n'est pas une première pour le Drakkar. Aux Fêtes, le club a organisé une collecte de vêtements au profit du Dépannage de l'Anse.

## VIE COMMUNAUTAIRE

MATANE

### Consécration de l'église Saint-Rédempteur

En marge des festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse Saint-Rédempteur, l'archevêque du diocèse de Rimouski, M<sup>gr</sup> Bertrand Blanchet, a consacré l'église, lors de la messe de dimanche, à 10h30. Pour l'occasion, le temple était décoré de longs et larges rubans ainsi que de photos des curés qui se sont succédé depuis l'érection canonique de la paroisse, en 1947. Portant la mitre et la crosse, M<sup>gr</sup> Blanchet (ci-contre) a fait son entrée devant quelque 500 paroissiens, avec le curé de la paroisse, Paul-Émile Labrie, et des Chevaliers de Colomb membres du 4<sup>e</sup> degré du Conseil 2684 de Matane. Cette deuxième église a été bénite en



COLLABORATION SPÉCIALE: ROMAIN PELLETIER

juin 1970. Pour M<sup>gr</sup> Blanchet, c'était la première consécration, cette année. D'ici décembre, des nombreuses autres activités marqueront les fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse, qui compte un peu plus de 6000 fidèles. R.P.

RIMOUSKI

### Arts-sports-études

Les élèves qui veulent s'inscrire au Centre régional arts-sports-études de la commission scolaire La Neigette ont jusqu'au 28 février pour déposer leur dossier. Ce programme vise à concilier la performance sportive ou artistique et la réussite aux études secondaires. L'horaire du centre permet à l'élève de bénéficier de 12 à 15 heures par semaine pour sa formation spécialisée offerte par l'organisme sportif ou culturel. Le programme est dispensé aux écoles Langevin, en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire, et Paul-Hubert, en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire à Rimouski. C.T.

SAINT-OCTAVE-DE-L'AVENIR

### Ski de fond au pied des Chic-Chocs

Les amateurs de ski de randonnée peuvent maintenant pratiquer leur sport au pied des Chic-Chocs, à Saint-Octave-de-l'Avenir. Le « Relais Chic-Chocs » propose, depuis peu, quatre sentiers de ski totalisant 10,5 km, pour débutants et intermédiaires. L'activité est offerte gratuitement aux clients de l'établissement; les visiteurs doivent déboursier 3\$. Il est également possible d'y pratiquer la raquette. Le relais est situé à 19 km au sud de Cap-Chat. H.M.

## CENTRE LOCAL D'EMPLOI

### Le préfet de la MRC se fait taper sur les doigts

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

CARLETON — Le maire de Carleton Marc Tétreault dénonce le « manque de professionnalisme et d'éthique » du préfet de la MRC d'Avignon, Renad Plourde, pour avoir demandé, le 8 janvier, à la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité Louise Harel d'instaurer, à Pointe-à-la-Croix plutôt qu'à Carleton, le Centre local d'emploi du territoire.

M. Tétreault ne digère pas que le préfet et maire de Nouvelle se soit servi de son titre pour tenter de convaincre la ministre que le choix de Pointe-à-la-Croix avait fait l'objet d'une concertation régionale, lors de la préparation du schéma d'aménagement de la MRC d'Avignon, en 1987.

« Je n'accepte pas que le préfet prenne position au nom des autres maires. Le schéma d'aménagement date de 11 ans et il est en révision. Au moins la moitié des maires de la MRC n'étaient pas là en 1987, dont moi », lance le maire de Carleton.

Il accepte mal que le préfet Plourde n'ait pas soulevé la question de sa lettre à la ministre lors des réunions de l'exécutif de la MRC. « On a eu une réunion le 6 janvier, deux jours avant sa lettre. Il n'en a jamais parlé. Et une autre réunion le 13, et il n'en a pas parlé non plus. Il a fallu attendre jusqu'au 26 janvier. Je sais aussi qu'il a fait des représentations auprès du député (Marcel Landry) », poursuit M. Tétreault.

Le maire de Carleton a également envoyé une lettre à M<sup>me</sup> Harel dans laquelle il défend le choix de Carleton, tel que présenté par le gouvernement du Québec à la fin de 1997. Il met notamment l'accent sur le rôle différent d'un centre Travail-Québec tel qu'il existait en 1987, et le Centre local d'emploi défini présentement, avec le rôle accru de la formation professionnelle. Carleton possède justement « le plus gros centre de formation professionnelle de la Gaspésie ».

Le préfet Renad Plourde rétorque que sa lettre suit une demande d'appui du maire de Pointe-à-la-Croix, et que le schéma d'aménagement de 1987 est encore en vigueur. « Si les maires protestent, je suis prêt à accepter une modification de position, sans favoriser aucune municipalité », dit-il.

# GRANDE VENTE D'ENTREPÔT SUR TOUTE NOTRE COLLECTION

PRÉMONT FORGUES est enfin prêt à vous montrer des fourrures, cuirs, pelisses, cachemire, agneaux retournés et à vous offrir les meilleurs prix sur sa magnifique collection.

TOUT DOIT ÊTRE VENDU pour faire place à notre nouvel arrivage! Ne manquez pas cette vente!

## PRÉMONT FORGUES

FOURRURES • MANTEAUX

OFFRE DE CRÉDIT EXCEPTIONNELLE SANS DÉPÔT SANS INTÉRÊT PAYÉ SUR 24 MOIS C.A.C.\*

\*C.A.C.: ne payez aucun intérêt - 24 paiements égaux seulement - Taxes applicables payées à l'achat

RABAIS JUSQU'À

75% sur marchandise sélectionnée

5 JOURS SEULEMENT  
Ne ratez pas une occasion fantastique d'acheter à petit prix

NE TARDEZ PAS  
GRANDE RÉDUCTION SUR TOUT

- Fourrure
- Cuir
- Pelisse garnie de renard
- Cachemire et laine
- Agneaux retournés
- Toutes les grandeurs
- Toutes les couleurs
- Les plus nouvelles coupes
- La plus grande sélection
- Modèles couturier

Chapeaux, boa et bandeaux en vison, castor rasé, ou renard  
À partir de 49\$  
Chapeaux en tissu  
À partir de 29\$

Nous payons la TPS

MANTEAUX DE LAINE

LONGS 199\$

MANTEAUX D'AGNEAUX RETOURNÉS

À partir de 999\$  
41<sup>63</sup>\$/mois

MANTEAUX DE DRAP

CACHEMIRE ET LAINE  
À partir de 339\$  
14<sup>13</sup>\$/mois

VISON FEMELLE

COLLECTION SPÉCIALE GRANDES TAILLES

FOURRURES

Vaste choix de manteaux longs ou courts en vison, castor, chat sauvage et rat musqué

À partir d'aussi peu que 1749\$  
72<sup>87</sup>\$/mois

VISON FEMELLE PEAUX ALLONGÉES

À partir de 3699\$  
154<sup>13</sup>\$/mois

Manteaux et vestes Thermoloft en réduction spéciale

Manteaux longs microfibre	199\$
Manteaux courts	179\$
Manteaux Alpaga et laine	349\$
Castor rasé teint 7/8	999\$
Cuir doublé de fourrure	473\$
Pelisse doublée nutria rasé	1497\$
Cachemire et laine	339\$
Blouson cuir	149\$

SUPER SPÉCIAUX SUPER BAS PRIX

Vison ranch ou demi buff	2499\$
Rat musqué peaux allongées	1749\$
Perse noir réversible	1699\$
Castor long poil 7/8	1429\$
Jaquette de vison, courte	1749\$
Suède garni renard	329\$
Pelisse doublée de fourrure	248\$
Veste doublée fourrure	99\$

Nous servons les Québécois depuis de nombreuses décennies.

PRÉMONT FORGUES

FOURRURES • MANTEAUX

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY (418) 654-3660

HEURES D'OUVERTURE

Mardi, mercredi 9h à 17h30  
Jeudi, vendredi 9h à 21h  
Samedi 9h à 17h  
Dimanche 12h à 17h

6 jours seulement!

Pour des renseignements rapides sur cette vente, appelez-nous

654-3660

Prix sujets à vente préalable - les rabais ne s'appliquent pas aux ventes antérieures.





Maurice Dumas  
MDumas@lesoleil.com

## Pas encore l'or

**M**ario Lemieux a quitté. Wayne Gretzky a vieilli. Mark Messier a été mis de côté et Eric Lindros ne s'est pas encore tellement illustré sur la scène internationale.

Voilà quelques-unes des raisons qui empêcheront le Canada de remporter l'or au tournoi de hockey des Jeux olympiques de Nagano. L'équipe dirigée par Marc Crawford montera sur le podium sans toutefois accéder à la plus haute marche.

Pourtant, le Canada aligne les meilleurs gardiens de but. Patrick Roy et Martin Brodeur sont tellement bons qu'on oublie Curtis Joseph, un autre homme masqué très efficace devant ses poteaux. La logique voulait que Martin Brodeur soit l'homme de confiance de Crawford, mais comment pouvait-il ignorer Roy, sa pierre angulaire au Colorado?

En petit futé qu'il est, Crawford a vite tranché. Patrick Roy sera son gardien numéro un. Une décision que Brodeur, beaucoup plus jeune, a acceptée sans rouspéter.

**La brigade défensive manque de mobilité**

Les observateurs ont tendance à surveiller les défenseurs canadiens. Je ne conteste pas la fiabilité de Raymond Bourque, la puissance du tir d'Al MacInnis et l'émergence de Rob Blake. Cette brigade manque de mobilité et n'excelle pas toujours pour relancer l'attaque. Une patinoire plus grande risque de déranger quelques arrières surtout réputés pour leur robustesse ou leurs habiletés défensives.

### ERIC LINDROS

Surnommé *The Next One*, Eric Lindros n'a pas encore répondu à toutes les attentes placées en lui. Il ne s'est pas vraiment imposé dans les rencontres internationales ou dans les moments de grande tension. Il n'a pas encore chaussé les patins des Gretzky, Lemieux et Messier. Il ne pourrait choisir une plus belle tribune que Nagano pour s'affirmer et pour confondre les sceptiques. A quelques jours de ses 25 ans et investi des responsabilités de capitaine, il doit donner l'exemple.

La production offensive canadienne viendra principalement de Lindros, Joe Sakic et Paul Kariya. Ce dernier pourrait même en devenir la pièce maîtresse s'il n'a pas été trop secoué par le double échec de Gary Suter. Bien entouré, Joe Sakic livrera la marchandise. Marc Crawford a déjà formé ses trios et il confiera beaucoup de responsabilités à son capitaine au Colorado. Récemment choisi le meilleur joueur de l'histoire du hockey, Wayne Gretzky voudra profiter de cette dernière présence au niveau international pour quitter en grand champion qu'il est.

Plusieurs autres joueurs d'avant ne font pas l'unanimité dans le public. A commencer par Trevor Linden, un joueur surévalué récemment troqué aux Islanders de New York. Il tire le diable par la queue depuis deux ans. La sélection de Rob Zamuner demeure un mystère. Même s'il traverse une bonne période, Shayne Corson appartient-il à l'élite nationale?

Les attaquants du Canada ne sont pas les plus rapides. D'ailleurs, cette lenteur constitue la principale faiblesse de l'équipe assemblée par Bobby Clarke, Pierre Gauthier et Bob Gainey. Les trois seront cloués au pilori s'ils ne reviennent pas de Nagano avec l'or dans leur valises.

On leur reprochera d'avoir oublié Mark Recchi, Ron Francis, Claude Lemieux et surtout Mark Messier. Pour les friands de statistiques, Messier devance Joe Nieuwendyk, Brendan Shanahan, Steve Yzerman, Keith Primeau, Trevor Linden et bien sûr Rob Zamuner dans la colonne des compteurs de la Ligue nationale. Et il peut tous leur enseigner quelques petits trucs défensifs.

Le Canada n'a pas gagné l'or aux Jeux olympiques depuis 1952 et la disette se poursuivra à Nagano. Clarke, Gauthier et Gainey seront sévèrement critiqués, mais ils ne sont pas responsables de la diminution du nombre de joueurs dominants à Québec, en Ontario, dans les provinces maritimes ou dans l'Ouest canadien.

LE SOLEIL

# SPORTS

CAHIER D LE MERCREDI 11 FÉVRIER 1998

ZOOM

L'IMPORTANT C'EST DE PARTICIPER !

Seulement quatre des soixante-douze pays représentés aux 18<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver de Nagano participent aux quatorze disciplines des sept sports qui figurent au programme, selon les organisateurs. Il s'agit de l'Allemagne, du Japon, de la Suède et des États-Unis. L'Italie et la Russie ne participent pas au curling. La France est absente du curling et de la luge, la Suisse du hockey et du patinage de vitesse (courte piste), le Canada du saut à ski et combiné nordique, l'Autriche du curling et du patinage (courte piste). L'Inde ne participe qu'à la luge et au ski alpin, l'Islande est seulement inscrite en ski alpin. Quant au Kenya il participe pour la 1<sup>re</sup> fois à des JO d'hiver (ski de fond).

Source: AFP

STATS: LE SOLEIL

## LES JEUX DE NAGANO

# Rebagliati testé positif

### Le Canada risque de perdre sa seule médaille d'or



Ross Rebagliati

NAGANO (PC) — Le médaillé d'or canadien Ross Rebagliati, de Whistler en Colombie-Britannique, a été testé positif pour usage de marijuana, a indiqué le Comité international olympique, hier soir.

Richard Pound, le vice-président du CIO, a précisé que le surfer des neiges a échoué aux deux parties du test anti-dopage auxquels les médaillés sont soumis durant les Jeux olympiques.

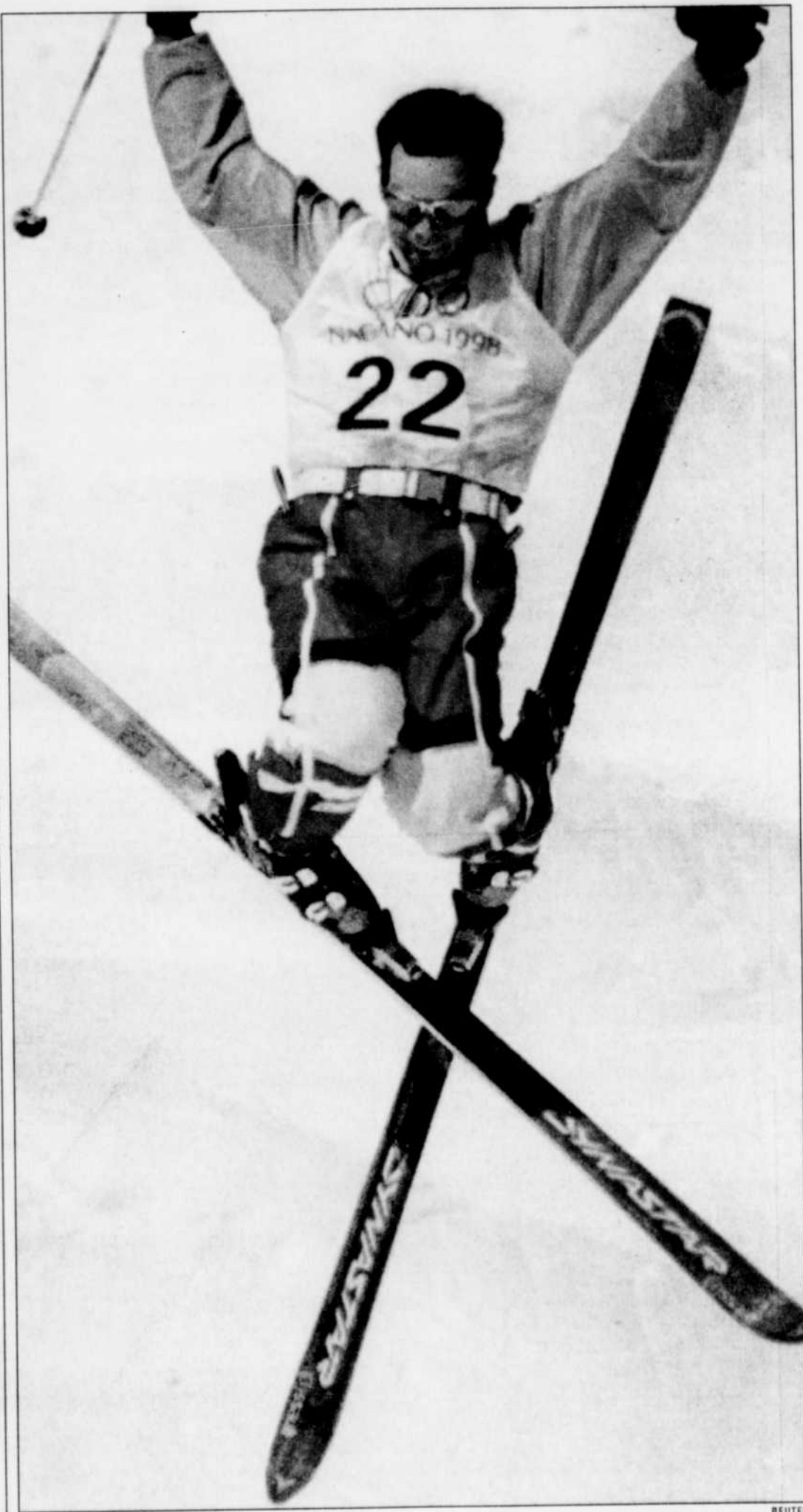
L'Association olympique canadienne entend déposer un appel devant une cour d'arbitrage indépendante qui aura ensuite à rendre une décision dans les 24 heures.

Rebagliati pourrait être dépouillé de sa médaille. Il s'agit du premier cas de dopage décelé aux Jeux de Nagano et le septième aux Jeux olympiques d'hiver. Le dernier cas aux Jeux d'hiver remontait à 1988, à Calgary, avec la disqualification du hockeyeur polonais Jaroslaw Morawiecki, positif à la testostérone.

### L'enfer



Les patineurs de Baie-Saint-Paul, Marie-Claude Savard-Gagnon et Luc Bradet, ont donné une véritable leçon de courage en terminant leur programme après une double chute malgré une grippe. Voir en page D 5.



Après les préliminaires, le Canadien Jean-Luc Brassard a finalement pris la quatrième position.

# Bye bye «boss»!

## L'Américain Johnny Moseley évince le champion de Lillehammer

■ IIZUNA KOGEN, Japon (PC) — Jean-Luc Brassard, le «Boss» des bosses, a perdu son titre de champion olympique, hier. Brassard, champion des Jeux de Lillehammer il y a quatre ans, a même été écarté du podium de l'épreuve des bosses ayant dû se contenter de la quatrième place.

L'Américain Johnny Moseley a remporté la médaille d'or, et les Finlandais Janne Lahtela et Sami Mustonen ont pris les deuxième et troisième positions, respectivement.

Les autres Canadiens Ryan Johnson et Stéphane Rochon, de Saint-Sauveur, ont fini septième et huitième, respectivement. Du côté féminin, Ann-Marie Pelchat de Lévis s'est classée cinquième dans la finale des bosses.

Moseley a procuré aux États-Unis sa première médaille aux Jeux de Nagano, l'emportant grâce à un score de 26,93 points.

Lahtela a obtenu 26,00 points et Mustonen 25,76. Brassard de Grand-Île, près de Montréal, qui avait remporté le championnat du monde sur le même parcours l'an dernier, a suivi avec un pointage de 25,52 points. Il a éprouvé quelques problèmes à l'atterrissage de son deuxième saut. «J'ai eu ce que je méritais, a affirmé le champion déçu visiblement déçu, à l'issue de la compétition. Je suis le seul responsable de mon échec. «J'ai tellement pleuré hier (mardi au Japon) que je n'étais plus là.» Invité à préciser sa pensée, Brassard a expliqué qu'il avait «beaucoup été chahuté par la piste» ces derniers jours. «Je ne faisais rien de bon pour bien faire aux Jeux.» Brassard a fait allusion à la controverse qui a éclaté à la suite de sa nomination comme porte-drapeau du Canada aux cérémonies d'ouverture.

**Ann-Marie Pelchat termine en cinquième position**

# LES JEUX DE NAGANO

## Joie, très grande joie, puis... déception

### Les mordus des bosses ont passé par toutes la gamme des émotions

RÉAL LABBÉ  
Le Soleil

■ LAC-BEAUPORT — Joie, très grande joie et déception. Voilà qui résume les moments intenses qu'ont vécues près d'une centaine d'amateurs de ski acrobatique à la mezzanine du centre de ski Le Relais de Lac-Beauport en visionnant les finales des compétitions de bosses hier.

Quand Jean-Luc Brassard est apparu à l'écran géant, on sentait que tout le monde était derrière lui et les applaudissements se faisaient déjà entendre, comme pour lui envoyer quelques ondes positives. Au fur et à mesure de sa prestation dans la descente, ça criait de plus en plus fort. Quand ses notes ont été connues, le plaçant provisoirement au premier rang, c'était l'euphorie. Et tout ce que l'on pensait ensuite, sans vraiment le souhaiter cependant, c'était que les autres concurrents ratent leur coup. Jusqu'au dernier skieur, l'Américain Jonny Moseley, les espoirs étaient permis pour le skieur québécois et il méritait encore une médaille de bronze. La performance de Moseley n'a laissé aucun doute et comme le disait lui-même Brassard, il méritait cette première position. La déception se lisait sur les visages des supporteurs qui suivaient les péripé-

ties de cette compétition quand les juges ont donné le premier rang à Moseley.

Avec les skieurs qui étaient présents dans le chalet du Relais, il y avait bien quelque 600 personnes qui surveillaient les performances des skieurs acrobatiques.

L'entraîneur du club de ski acrobatique de Lac-Beauport, Steve Vandal, avait réuni tout son monde, les parents et les amis, pour assister à ces finales qui promettaient. « C'est intéressant de voir comment les jeunes ont réagi à cette performance de nos skieurs canadiens lors des préliminaires, a mentionné Steve Vandal. J'ai reçu certainement une dizaine de téléphones depuis ce temps, des jeunes qui me

demandaient des explications au sujet de notre club. Et de ce nombre, il y avait huit filles. L'effet Ann-Marie Pelchat a donc été vraiment formidable pour le sport des bosses. Sa performance va aider à drainer beaucoup d'athlètes chez nous. »

#### PORTES OUVERTES

Actuellement, le club de Lac-Beauport compte 28 skieurs acrobatiques dans ses rangs. « Ce nombre devrait augmenter sensiblement, a continué l'entraîneur. Lors des Jeux de Lillehammer, en 1994, le nombre de nos membres était passé à 58 pour la saison suivante. C'est sûr que tout ce qui s'est passé cette semaine, c'est bon pour la relève. Et pour faire découvrir au monde ce

qu'est le ski acrobatique, nous organisons une journée portes ouvertes samedi, au club Le Relais. C'est le temps de préparer la relève pour prendre la place, éventuellement, de ceux et celles que l'on a vus à Nagano. De plus nous avons des projets d'une rampe d'eau pour la relève et on pourrait s'en servir dès l'été prochain. »

#### L'effet Ann-Marie Pelchat se fait sentir: plusieurs filles se renseignent sur les bosses

Le champion mondial de saut à skis, le Japonais Masahiko Harada, prend son élan, au premier tour de la compétition de saut à skis (K 90). Le grand favori menait après le premier saut, d'une distance de 91,5 mètres, qui lui a valu un total de 121 points. Ses chances se sont cependant envolées après qu'il eut raté son second saut. Il a terminé cinquième.



Le champion mondial de saut à skis, le Japonais Masahiko Harada, prend son élan, au premier tour de la compétition de saut à skis (K 90). Le grand favori menait après le premier saut, d'une distance de 91,5 mètres, qui lui a valu un total de 121 points. Ses chances se sont cependant envolées après qu'il eut raté son second saut. Il a terminé cinquième.

### SAUT À SKIS

## Soininen s'impose, Harada explose

### Le Japonais rate son deuxième saut devant 60 000 partisans

■ NAGANO, (AFP) — Le Finlandais Jani Soininen (25 ans) a remporté le premier titre olympique de sa carrière, à l'issue d'un concours de saut à skis au tremplin normal (K 90), au cours duquel le Japonais Masahiko Harada, grand favori, a vu ses chances s'envoler en ratant son second saut, mercredi à Hakuba.

Avec un total de 234,5 points, Soininen a devancé le Japonais Kazuyoshi Funaki (233,5) et l'Autrichien Andreas Widhoelzl (232,5), au terme d'un concours disputé dans d'excellentes conditions météorologiques.

En tête après le premier saut avec 121 points, grâce à un superbe bond à 91,5 m, Harada, 29 ans, devançait alors Soininen (118,5) et Widhoelzl (114,5). Mais le second saut devait changer la donne.

Sous le regard inquiet de Soininen, le Japonais s'élançait pour retomber... 84,5 m plus loin. Même si le juge japonais lui accordait la note maximale

pour le style, les espoirs de titre olympique partaient en fumée, sous le regard médusé des 60 000 spectateurs entièrement acquis à sa cause. Harada se classait finalement cinquième.

Soininen, lui, laissait exploser sa joie. Deux fois champion du monde par équipes, il n'avait jamais connu la consécration à titre individuel.

Quant aux Japonais, ils ont fait bonne figure devant leurs partisans, puisqu'on retrouve quatre sauteurs nippons parmi les 10 premiers.

Aucun Canadien n'était inscrit à la compétition.



L'enthousiasme était à son comble au Relais après la descente de Jean-Luc Brassard, qui a obtenu — temporairement — le premier rang.

### LES JEUX EN CHIFFRES

#### CLASSEMENT

	Or	Arg	Bro	Tot
Russie	3	2	0	5
Allemagne	1	1	3	5
Finlande	2	1	1	4
Canada	1	1	1	3
Italie	0	2	1	3
Norvège	0	1	2	3
Japon	1	0	2	3
Pays-Bas	1	0	2	3
Autriche	0	0	2	2
États-Unis	1	0	0	1
Bulgarie	1	0	0	1
France	1	0	0	1
Répub. tchèque	0	0	1	1
Ukraine	0	0	1	1
Belgique	0	0	1	1
Suisse	0	0	1	1

#### TABLEAU DES MÉDAILLES

	Or	Arg	Bro	Tot
Russie	3	2	0	5
Allemagne	1	1	3	5
Finlande	2	1	1	4
Canada	1	1	1	3
Italie	0	2	1	3
Norvège	0	1	2	3
Japon	1	0	2	3
Pays-Bas	1	0	2	3
Autriche	0	0	2	2
États-Unis	1	0	0	1
Bulgarie	1	0	0	1
France	1	0	0	1
Répub. tchèque	0	0	1	1
Ukraine	0	0	1	1
Belgique	0	0	1	1
Suisse	0	0	1	1

#### RÉSULTATS DES CANADIENS

##### CURLING

Messieurs - Tournoi à la ronde  
Le Canada bat la Grande-Bretagne 10-3  
Dames - Tournoi à la ronde  
Le Canada bat le Japon 7-4

##### PATINAGE ARTISTIQUE

Couples (Final)  
Kristy Sargeant, Alberta, et Kris Wirtz, Ontario, 12e; Marie-Claude Savard-Gagnon et Luc Bradet, Baie-St-Paul, 16e.

##### PATINAGE DE VITESSE

Messieurs - 500 mètres (Final après 2 rondes)  
Jeremy Wotherspoon, Alberta, médaille d'argent; Kevin Overland, Ontario, médaille de bronze; Sylvain Bouchard, Cap-Rouge, 5e.

##### SKI ACROBATIQUE

Messieurs - Bosses (Final)  
Jean-Luc Brassard, Grand Ile, 4e; Ryan Johnson, Calgary, 7e; Stéphane Rochon, St-Sauveur, 8e.

#### LES MÉDAILLES

##### PATINAGE ARTISTIQUE

#### RÉSULTATS

##### LUGE

Dames - Simple (2e ronde)  
1. Barbara Niedermayer (Aut.) 1:42.319  
2. Silke Kraushaar (Aut.) 1:42.375  
3. Angelika Neuner (Aut.) 1:42.703  
4. Susi Erdmann (Aut.) 1:42.823  
5. Andrea Tagwerker (Aut.) 1:42.853  
6. Erin Warren (É.-U.) 1:43.105  
7. Bethany Calvert-McMahon (É.-U.) 1:43.347  
8. Cammy Myler (É.-U.) 1:43.449  
9. Sonja Menzies (Aut.) 1:43.720  
10. Gerda Wersensteiner (Ita.) 1:43.742

##### PATINAGE ARTISTIQUE

Couples (Final)  
1. Oksana Kazakova et Artur Dmitriev (Russ.) 1.5  
2. Yelena Berezhnaya et Anton Sikharulidze (Russ.) 3.5  
3. Mandy Woetzel et Ingo Steuer (Aut.) 4.0  
4. Kyoko Ina et Jason Dungjen (É.-U.) 6.0  
5. Shen Xue et Zhao Hongbo (Chi.) 9.0  
6. Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis (Fra.) 9.5  
7. Marina Yutsova et Andrei Butikov (Russ.) 9.5

#### COUPLES

Or — Oksana Kazakova et Artur Dmitriev, Russie  
Argent — Yelena Berezhnaya et Anton Sikharulidze, Russie  
Bronze — Mandy Woetzel et Ingo Steuer, Allemagne

#### PATINAGE DE VITESSE

Messieurs - 500 mètres (Final après 2 rondes)  
Or — Jeremy Wotherspoon, Alberta  
Argent — Jeremy Wotherspoon, Alberta  
Bronze — Kevin Overland, Ontario

#### SAUT À SKIS

K90 - Individuel  
Or — Jani Soininen, Finlande  
Argent — Kazuyoshi Funaki, Japon  
Bronze — Andreas Widhoelzl, Autriche

#### SKI ACROBATIQUE

Messieurs - Bosses  
Or — Jonny Moseley, États-Unis  
Argent — Jamie Laffite, Finlande  
Bronze — Sami Mustonen, Finlande

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Canada	3	0	0
Suisse	2	1	0
Grande-Bretagne	1	1	0
Japon	1	0	2
Norvège	1	0	2
États-Unis	1	0	0
Allemagne	0	3	0

#### Dames - Tournoi à la ronde

3e ronde  
Canada 7, Japon 4  
Suisse 5, Danemark 4  
États-Unis 8, Allemagne 5  
Grande-Bretagne 6, Norvège 4

#### 4e ronde

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Canada 9, Danemark 5	2	0	1
Suède 12, Japon 6	2	0	1
Allemagne 7, Norvège 6	1	1	0
Grande-Bretagne 8, États-Unis 5	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Suède	2	0	0
Canada	2	0	0
Grande-Bretagne	2	0	0
Danemark	1	1	0
Norvège	1	1	0
Japon	1	1	0
États-Unis	1	1	0
Allemagne	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Canada 9, Danemark 5	2	0	1
Suède 12, Japon 6	2	0	1
Allemagne 7, Norvège 6	1	1	0
Grande-Bretagne 8, États-Unis 5	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Suède	2	0	0
Canada	2	0	0
Grande-Bretagne	2	0	0
Danemark	1	1	0
Norvège	1	1	0
Japon	1	1	0
États-Unis	1	1	0
Allemagne	1	1	0

#### DAMES

Lundi 9 février  
Canada 2, Chine 0  
États-Unis 7, Suède 1

Mardi 10 février  
Suède 0, Canada 2 (1re période)  
Japon c. Chine, 2h00  
États-Unis c. Finlande, 6h00  
Chine c. Suède, 22h00

Mardi 10 février  
Suède 0, Canada 2 (1re période)  
Japon c. Chine, 2h00  
États-Unis c. Finlande, 6h00  
Chine c. Suède, 22h00

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Canada 9, Danemark 5	2	0	1
Suède 12, Japon 6	2	0	1
Allemagne 7, Norvège 6	1	1	0
Grande-Bretagne 8, États-Unis 5	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Suède	2	0	0
Canada	2	0	0
Grande-Bretagne	2	0	0
Danemark	1	1	0
Norvège	1	1	0
Japon	1	1	0
États-Unis	1	1	0
Allemagne	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Canada 9, Danemark 5	2	0	1
Suède 12, Japon 6	2	0	1
Allemagne 7, Norvège 6	1	1	0
Grande-Bretagne 8, États-Unis 5	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Suède	2	0	0
Canada	2	0	0
Grande-Bretagne	2	0	0
Danemark	1	1	0
Norvège	1	1	0
Japon	1	1	0
États-Unis	1	1	0
Allemagne	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Canada 9, Danemark 5	2	0	1
Suède 12, Japon 6	2	0	1
Allemagne 7, Norvège 6	1	1	0
Grande-Bretagne 8, États-Unis 5	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Suède	2	0	0
Canada	2	0	0
Grande-Bretagne	2	0	0
Danemark	1	1	0
Norvège	1	1	0
Japon	1	1	0
États-Unis	1	1	0
Allemagne	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Canada 9, Danemark 5	2	0	1
Suède 12, Japon 6	2	0	1
Allemagne 7, Norvège 6	1	1	0
Grande-Bretagne 8, États-Unis 5	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Suède	2	0	0
Canada	2	0	0
Grande-Bretagne	2	0	0
Danemark	1	1	0
Norvège	1	1	0
Japon	1	1	0
États-Unis	1	1	0
Allemagne	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Canada 9, Danemark 5	2	0	1
Suède 12, Japon 6	2	0	1
Allemagne 7, Norvège 6	1	1	0
Grande-Bretagne 8, États-Unis 5	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Suède	2	0	0
Canada	2	0	0
Grande-Bretagne	2	0	0
Danemark	1	1	0
Norvège	1	1	0
Japon	1	1	0
États-Unis	1	1	0
Allemagne	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Canada 9, Danemark 5	2	0	1
Suède 12, Japon 6	2	0	1
Allemagne 7, Norvège 6	1	1	0
Grande-Bretagne 8, États-Unis 5	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Suède	2	0	0
Canada	2	0	0
Grande-Bretagne	2	0	0
Danemark	1	1	0
Norvège	1	1	0
Japon	1	1	0
États-Unis	1	1	0
Allemagne	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Canada 9, Danemark 5	2	0	1
Suède 12, Japon 6	2	0	1
Allemagne 7, Norvège 6	1	1	0
Grande-Bretagne 8, États-Unis 5	1	1	0

#### CLASSEMENT

	G	P	0
Suède	2	0	0
Canada	2	0	0
Grande-Bretagne	2	0	0
Danemark	1	1	0
Norvège	1	1	0
Japon	1	1	0
États-Unis	1	1	0
Allemagne	1	1	0

## LES JEUX DE NAGANO

## Une leçon de courage

Savard-Gagnon et Bradet terminent leur programme malgré la grippe

NEIL STEVENS

Presse canadienne

■ NAGANO, Japon — Les couples canadiens ont souffert le martyre sur la patinoire du White Ring et c'était tout aussi pénible pour l'assistance de les regarder.

Kristy Sargeant, presque incapable de monter les escaliers en raison d'une sérieuse contusion à la jambe, et son partenaire Kris Wirtz ont terminé 12<sup>e</sup> aux Jeux olympiques de Nagano, mardi.

Marie-Claude Savard-Gagnon et Luc Bradet, incommodés tous les deux par la grippe et la fièvre, se sont contentés de la 16<sup>e</sup> position sur 20 couples.

Sargeant a réalisé un axel double au lieu d'un triple en début de programme et elle a chuté sur la lancée d'un axel double à 3:20 de leur programme libre de quatre minutes.

«Elle était raide et je ne pouvais la bouger, a confié Sargeant au sujet de sa jambe blessée. Mais ce n'est toutefois pas une excuse. J'étais pourrie. C'est tout.»

Wirtz s'est refusé à blâmer sa partenaire.

«Je ne pense pas que c'est l'affaire d'une personne, a-t-il dit. Nous formons une équipe.»

Il cachait difficilement sa déception. Le duo avait terminé sixième aux championnats du monde l'an dernier.

«Pour Kristy et moi, c'est probablement la performance la plus décevante en carrière jusqu'ici. Nous avons été envoyés ici comme ambassadeurs pour le Canada.»

«Nous visions une place parmi les cinq premiers. Nous sommes déçus de nous et je crois que nous avons laissé tomber notre pays.»

Savard-Gagnon et Bradet, vraiment ennuyés par la grippe qu'a frappé plusieurs athlètes et journalistes aux Jeux, ont tous les deux chuté sur une triple boucle piquée. À 2:15, Bradet a tenté de soulever sa partenaire, mais il a été incapable de la lever au-dessus de ses épaules. Ils ont alors arrêté briève-



Marie-Claude et Jean-Luc n'en menaient pas large à la suite de leur prestation.

ment, tournant en rond sans trop savoir quoi faire, puis ils ont repris leur programme. On ne sait trop comment, ils ont même réussi une figure difficile avant la fin. On leur a lancé de nombreux bouquets de fleurs pour saluer leur courage.

«Je n'étais pas assez forte car je n'ai pas été capable de manger, a expliqué Savard-Gagnon. Après trois éléments, je n'avais plus d'énergie.»

«J'espère seulement qu'il n'y aura pas trop de membres de notre équipe qui contracteront le virus.»

Bradet a dit: «Il y a d'autres athlètes, dans d'autres disciplines, et provenant d'autres pays qui sont également malades.»

Il a précisé qu'il aurait peut-être été préférable de déclarer forfait.

«J'étais perdu, a-t-il confié. Quand nous nous sommes arrêtés, nous savions que nous avions déjà commis tellement d'erreurs que nous étions aussi bien de poursuivre.»

Sargeant et Wirtz avaient devancé Savard-Gagnon et Bradet pour rafler le titre national le mois dernier.

«La dernière fois, c'était la pression et, aujourd'hui, c'est la maladie», a observé Bradet.

Savard-Gagnon et Bradet avaient obtenu le 14<sup>e</sup> rang aux championnats du monde en 1997. En 1992 et 1994, Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler avaient remporté la médaille de bronze.

## UNE PREMIÈRE

Artur Dmitriev a réussi une première en patinage artistique en devenant le

premier homme à remporter des médailles d'or aux Jeux olympiques avec deux partenaires différentes.

Oksana Kasakova était à ses côtés sur la plus haute marche du podium cette fois. Dmitriev avait déjà été sacré champion olympique à Albertville en 1992 et vice-champion olympique à Lillehammer en 1994 avec une autre partenaire, Natalia Mishkutienov.

Comme à tous les Jeux olympiques depuis 1964, c'est un couple russe ou de l'ex-Union soviétique qui a remporté la médaille d'or.

Les Russes Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze ont mérité les médailles d'argent. Les Allemands Mandy Woetzel et Ingo Steuer, les champions du monde en titre, se sont emparés des médailles de bronze.

## Jean-Eudes et Fernande: « Dans notre coeur, ce sont de vrais héros olympiques »

DENIS GAUTHIER

Collaboration spéciale

BAIE-SAINT-PAUL — « Nous n'avons jamais appris à Marie-Claude à gagner à tout prix. Pour nous, la victoire est secondaire. L'important, dans notre esprit, c'est de se battre, d'aller jusqu'au bout en dépit des embûches. Marie-Claude et Luc nous ont comblés de joie quand ils ont recommencé à patiner après une brève interruption dans leur programme. En un instant, ils ont effacé toutes les privations et ils nous ont prouvé que nous avions eu raison de leur faire confiance. Dans notre coeur, ce sont des vrais héros olympiques. »

Jean-Eudes Gagnon n'est généralement pas très démonstratif. Un peu comme sa fille d'ailleurs. Hier, en compagnie de son épouse Fernande, il a vécu des moments d'une rare intensité quand il a vu la menuise Marie-Claude et son partenaire s'avancer sur la glace du White Ring de Nagano pour présenter leur programme long. Le couple était littéralement déchiré entre la joie de constater qu'encore une fois leur fille avait refusé d'abdiquer quelle que soit la difficulté, la crainte qu'un accident grave survienne, la tristesse de savoir qu'après 13 ans d'efforts les prodiges de Baie-Saint-Paul ne pourraient se faire justice et la fierté, l'immense fierté, de voir le courage et la détermination de ces jeunes Charlevoisiens qui livraient leur combat malgré la maladie.

« Pendant leur numéro, c'est la peur qui est la plus forte. Je pense que pour n'importe quel parent la sécurité de l'enfant prime sur tout. Nous savions qu'il y avait du danger pour Marie,

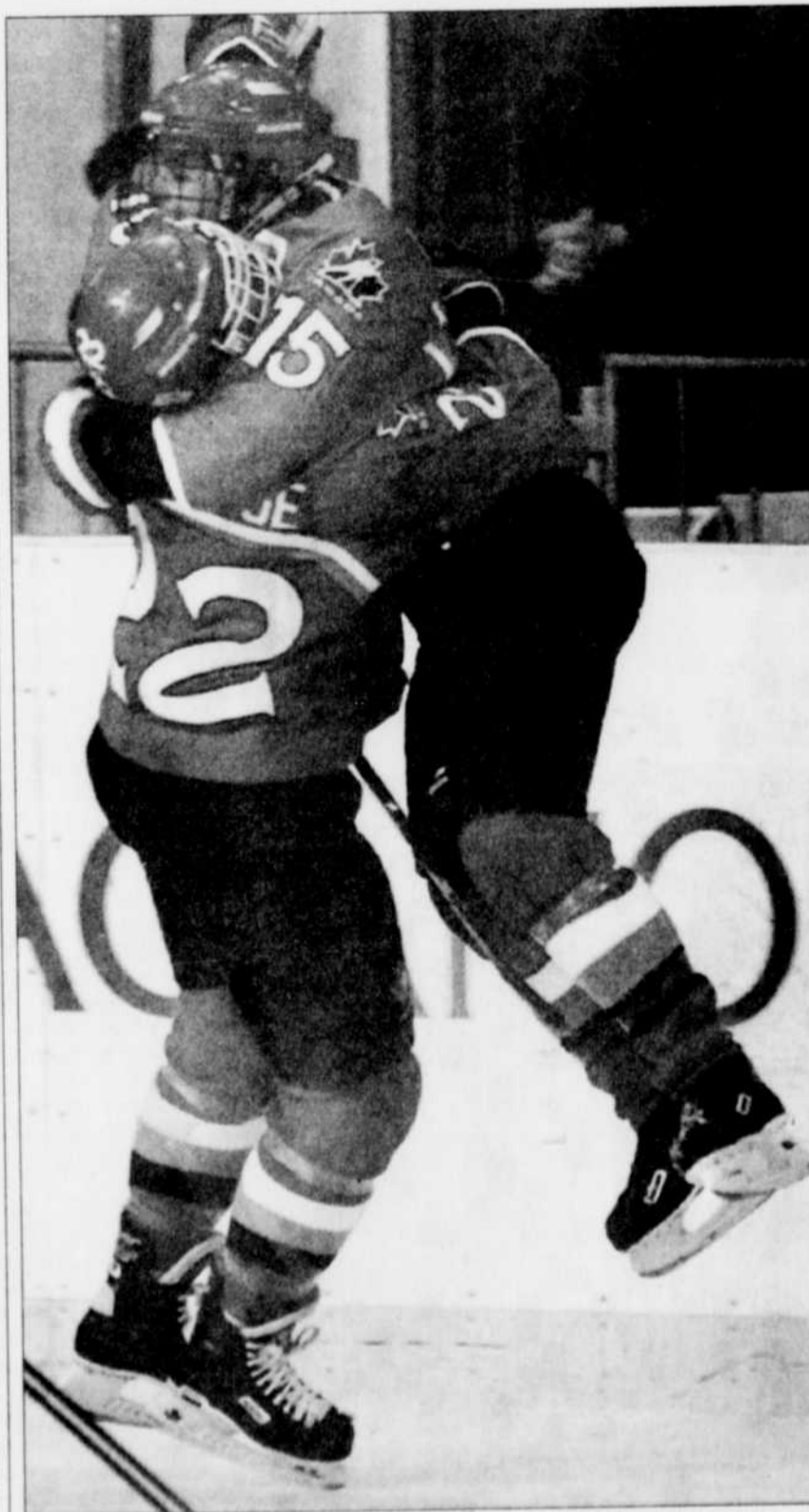
qu'elle pouvait se blesser lors d'une chute ou que Luc pouvait l'échapper. Nous n'avons pas été tranquilles tant que ce ne fut pas terminé », raconte le père.

Puis, ce fut la fierté qui a envahi le couple qui, de son salon de Baie-Saint-Paul, a applaudi ces deux jeunes gens qui ont tout fait pour terminer leur prestation en beauté. « C'est dommage pour les gens qui n'ont pu voir de quoi ils sont capables. J'espère seulement qu'ils se remettront rapidement et qu'ils pourront se reprendre aux championnats du monde », laisse tomber M. Gagnon.

Jean-Eudes et Fernande Gagnon sont déçus de la tournure des événements. Ils n'avaient jamais imaginé scénario pareil. La maladie qui s'est abattue sur le couple de patineurs en des moments aussi importants pour leur carrière est un revers de fortune imprévisible. « Nous étions conscients qu'ils n'avaient aucune chance de médaille, mais ils auraient au moins mérité de pouvoir patiner à la hauteur de leur talent. Ce sont 13 années d'entraînement qu'ils n'ont pu exprimer. »

Chez les Bradet, l'émotion était également à son comble. Ils ont vécu avec intensité les malheurs qui affligeaient leur fils et sa partenaire, mais aussi parce que la mère de Luc a quitté la maison dans les minutes qui ont suivi le programme pour se rendre à l'hôpital subir une intervention chirurgicale majeure prévue depuis quelques semaines. Denise Bradet avait délibérément caché la chose à son fils pour qu'il ait l'esprit tranquille à Nagano. Les problèmes de santé l'auront donc poursuivi jusqu'à l'autre bout de la terre.

## Toute une accolade



Nancy Drolet, du Canada, saute dans les bras de sa coéquipière Hayley Wickenheiser après avoir compté un but contre la Suède.

EN BREF

## Un vent de folie

La victoire de Hiroyasu Shimizu dans le 500 mètres du patinage de vitesse a déclenché un véritable vent de folie au Japon. « Shimizu en or », a titré le quotidien local de Nagano, le *Shinano Mainichi*, qui a sorti une édition spéciale pour l'occasion. Tous les journaux ont fait de même. C'est la quatrième médaille d'or olympique pour le pays organisateur, et la première de ces Jeux de Nagano. Il reste à Kenji Ogiwara, double champion olympique de combiné nordique, à faire aussi bien que son compatriote. (AP)

## Pas de dérive

Après la dérive commerciale observée pendant les Jeux d'Atlanta, on attendait de voir quelle serait la place occupée par la publicité et la vente de produits dérivés à Nagano. Bonne surprise pour le Comité international olympique, ses recommandations sont globalement respectées. Presque tous les produits estampillés des anneaux olympiques vendus à Nagano sont vendus à travers les circuits officiels, et seuls les commanditaires du CIO et du NAOC, le comité d'organisation des Jeux, ont droit à leur stand dans les sites olympiques. Contrepartie de cette maîtrise commerciale, les magasins de souvenirs sont plutôt vides. À part la mascotte officielle Snowlets, des pendentiifs aux cinq anneaux olympiques et les gaminets officiels, les visiteurs étrangers n'auront pas beaucoup de souvenirs à ramener de ses Jeux japonais. (AP)

## Des embouteillages

Les chutes de neige et la reprogrammation des épreuves de ski alpin risquent de provoquer un gigantesque embouteillage à Hakuba. Pour éviter une congestion, les organisateurs vont limiter l'usage des voitures individuelles. « Nous ne les laisserons pas circuler dans le haut de la station », a averti Ko Yamaguchi, porte-parole du NAOC. (AP)

## La technologie

Les Japonais ne sont jamais en manque d'innovations technologiques. Sur la patinoire M-Wave qui accueille les épreuves de patinage de vitesse, une caméra suit les coureurs au ras de la glace, fournissant des images spectaculaires aux téléspectateurs. Montée sur deux rails étroits, cette caméra valant 320 000 \$ US pièce tourne à une vitesse de 65 km-h, soit légèrement plus vite que les patineurs. Il s'agit d'une nouvelle version d'une caméra déjà éprouvée à Lillehammer. « Les Japonais sont techniquement imbattables, a déclaré Terry Ludwick, producteur à la télévision canadienne. Ils prennent la technologie occidentale et ils l'améliorent. » (AP)

## Exploit polonais

Le Polonais Andrzej Bachleda a réalisé un véritable exploit en prenant la troisième place du slalom combiné. Le seul skieur polonais engagé dans les épreuves alpines est contraint, pour des raisons budgétaires, de loger au village olympique de Nagano. Les jours de course, il doit donc se lever à 3h du matin pour faire les 40km qui séparent la station d'Hakuba de Nagano. « L'équipe n'a pas beaucoup d'argent, et donc je dois rester au village alors que la plupart des équipes sont basées à Hakuba. Je ne me plains pas. J'ai quand même eu des réflexes rapides ce matin », explique Bachleda. Étudiant en musique classique à l'Université de Denver, le skieur polonais n'a pu participer qu'à quatre épreuves de Coupe du monde cette saison. (AP)

## Bien placés

Après le triomphe de Georg Hackl dans l'épreuve individuelle de luge des Jeux olympiques de Nagano, l'Allemagne est en route vers un doublé dans l'épreuve féminine. À l'issue des deux premières manches disputées lundi, Barbara Niederhueber est en tête avec un temps combiné d'une minute 42: 319. Elle possède cinq centimes d'avance sur sa compatriote Silke Kraushaar. Le deux jeunes femmes ont remporté chacune une manche.

## Descente avancée

La descente messieurs de ski alpin prévue jeudi a été avancée de 10h à 9h tandis que la descente messieurs du combiné prévu le même jour a été avancée de 14h à 13h du fait des conditions météorologiques qui vont se détériorer dans l'après-midi, a annoncé le comité d'organisation. (AP)